



Et si c'était vous?



COMPAGNON-ÉLECTRICIEN

EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics
Division des bâtiments

495, rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste syndiqué (col bleu)
Permanent
(R-1043)
Affichage externe

HORAIRE

39h/semaine
Du lundi au jeudi : 7h30 à 16h.
Le vendredi : 7h30 à 12h30.

RÉMUNÉRATION

Selon la convention collective
en vigueur :
De 32,65 \$ à 40,81 \$/h
Classe 14

DATES POUR POSTULER

Du 24 novembre au 8
décembre 2025

POUR POSTULER

vsj.ca/emplois

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et enrichir vos connaissances? Vous recherchez un environnement offrant de la reconnaissance et des chances d'avancement? Nous avons des possibilités!

- Conciliation travail-famille
- Horaire de 4 ½ jours/semaine
- Régime de retraite (l'un des meilleurs!)
- Assurances collectives et autres avantages sociaux compétitifs
- Accès à un service complet de télémédecine et un programme d'aide aux employés pour soi et toute la famille !

VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Sous la supervision du personnel cadre, le titulaire effectue l'installation, l'entretien, la préparation ou le remplacement de fileries et d'appareillages électriques et électroniques sur des circuits de bas ou haut voltage. Il est aussi responsable des systèmes de chauffage dans certains édifices municipaux.

Il localise et répare les défauts, assure le bon fonctionnement des équipements, et exécute les travaux requis pour équiper les bâtiments municipaux. Il intervient sur tout circuit, sous ou hors tension, selon les règles, codes et normes en vigueur. Son travail peut être vérifié par un maître électricien, selon la réglementation.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Installer, entretenir, démonter, réparer, modifier divers systèmes électriques d'éclairage, de chauffage, de force motrice; faire occasionnellement des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage, dans les bâtisses, les parcs, les terrains de la ville;
- Faire les raccordements pour les boîtes d'entrées, les panneaux de distribution, les interrupteurs;
- Localiser toute défectuosité affectant les systèmes de distribution de l'électricité et de l'éclairage; en déterminer les causes et fait les réparations nécessaires;
- Poser des conduits en surface ou dans les murs, planchers, plafonds ou souterrains; passer les fils et faire les raccordements nécessaires;
- Poser les canalisations servant au système téléphonique et informatique; fixer les accessoires nécessaires;

- Localiser, isoler et procéder à la réparation et à l'installation d'équipement électrique et électronique varié : moteur, transformateurs, interrupteurs, chaufferettes, pompes, vibreurs, cloches horloges, chauffe-eau, séchoirs, monte-charge, ventilateurs, climatiseurs, en vérifier le fonctionnement et y effectuer certaines réparations;
- Poser, vérifier, entretenir les instruments de contrôle et de mesure de différents mécanismes ou appareils; voir à l'entretien et à la réparation à l'atelier ou sur place des réflecteurs et des supports, des fours à céramique, des chronomètres, des tableaux indicateurs, des foreuses, sableuses, scies;
- Installer des prises de courant; remplacer des ampoules, les tubes fluorescents; remplacer les commutateurs défectueux, épisser les câbles;
- Remplacer les transformateurs, relais, cellules photo-électriques, disjoncteurs, interrupteurs, horloges et autres dispositifs faisant partie du système d'éclairage des rues, parcs, tunnels et édifices de la Ville;
- Remplacer les globes de lumières de rues, parcs et édifices;
- Procéder à l'installation et à l'enlèvement du système d'éclairage des patinoires, ainsi que des décorations à l'occasion des fêtes diverses;
- Effectuer le nettoyage des réflecteurs, clignoteurs, luminaires, lumières diverses, isolateurs, le remplacement ou la réparation des câbles porteurs et des supports des signaux de circulation suspendus;
- Effectuer diverses installations électriques nécessaires;
- Participer, au besoin, au dégelage des conduites d'eau;
- Procéder au graissage et huilage des différents moteurs électriques;
- Effectuer les réparations temporaires ou permanentes aux lignes de distribution aériennes et souterraines; remplacer les câbles brisés et faire les raccordements nécessaires; réparer et changer tout appareil défectueux;
- Réparer et ajuster les installations auxiliaires des génératrices d'urgence;
- Réparer et ajuster les horloges qui servent à régler l'éclairage; remplacer les fusibles pour les installations de tout voltage;
- Remplacer les fils brisés; réparer l'équipement des sous-installations;
- Exécuter les manœuvres requises dans une sous-station pour localiser tout défaut de fonctionnement, en mettant l'appareillage défectueux hors tension et en transférant la charge sur les autres circuits;
- Enlever les transformateurs endommagés et en poser de nouveaux; vérifier l'huile que ces appareils contiennent et en ajouter si nécessaire;
- Conduire à l'occasion et s'assurer du bon état de son véhicule et rapporter toute défectuosité à son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) en électricité;
- Posséder un certificat de compétence en électricité (licence C);
- Posséder un certificat de compétence-compagnon;
- Posséder un permis de conduire valide.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **8 décembre 2025, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois



